

mazières-en-gâtine

Quatre agents recenseurs



Les quatre agents recenseurs sont de gauche à droite : Isabelle Travers, Lise Derbord, Bernadette Bonnanfant et Isabelle Falch.

Le recensement de la population de la commune de Mazières-en-Gâtine, initié par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), s'effectuera du jeudi 17 janvier au lundi 16 février inclus. Quatre agents recenseurs ont été recrutés par la mairie : Isabelle Travers (sud-ouest) ; Lise Derbord (nord-est) ; Bernadette Bonnanfant (nord-ouest) et Véronique Falch (sud-est), « *en souhaitant à toutes un très bon accueil lors de cette mission* », précise le maire Alain Clairand

et Sylvie Guitton, coordinatrice durant cette période. Lors du passage dans les foyers, l'agent recenseur déposera un questionnaire et proposera la réponse papier ou la réponse en ligne : « www.le-recensement-et-moi.fr ». Munis d'une carte officielle, l'agent recenseur est tenu au secret professionnel. Le maire Alain Clairand et Sylvie Guitton précisent : « *Une participation essentielle, obligatoire par la loi, le recensement est un acte civique utile à tous* ».